

RCS : ST ETIENNE

Code greffe : 4202

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de ST ETIENNE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2021 B 00911

Numéro SIREN : 833 337 132

Nom ou dénomination : GARONA 3600

Ce dépôt a été enregistré le 30/03/2023 sous le numéro de dépôt B2023/002903


COPIE CERTIFIÉE CONFORME

ETATS FINANCIERS

GARONA 3600

Compte de résultat

En €		2021	2020
Chiffres d'affaires nets	Note 3	15 400	
Autres produits	Note 4		0
Total des produits d'exploitation		15 400	0
Achats et variations de stocks	Note 4		-39 893
Autres achats et charges externes	Note 4	782	11 348
Taxes	Note 4	-2 631	3 508
Charges de personnel	Note 4		
Dotations aux amortissements et provisions			
Autres charges	Note 4		0
Total des charges d'exploitation		-1 849	-25 037
RESULTAT D'EXPLOITATION		17 249	25 038
Opérations en commun			
RESULTAT FINANCIER	Note 6	-266	
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		16 982	25 038
RESULTAT EXCEPTIONNEL	Note 6		85 365
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise			
Impôts sur les bénéfices	Note 7	4 755	24 354
RESULTAT NET		12 227	86 048

Bilan actif

<i>En €</i>		Brut	2021 Amort.	Net	2020 Net
Capital souscrit non appelé					
Immobilisations incorporelles	Note 8				
Immobilisations corporelles	Note 8	36 988		36 988	36 988
Immobilisations financières	Note 9	4 136		4 136	4 136
Actif immobilisé		41 124		41 124	41 124
Stocks					
Avances et acomptes versés sur commandes					
Créances clients	Note 10	18 480		18 480	
Autres créances	Note 10	1 618		1 618	101 582
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	Note 11				
Disponibilités	Note 11	59 588		59 588	4 432
Charges constatées d'avance					
Actif circulant		79 686		79 686	106 014
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Prime de remboursement des obligations					
Ecarts de conversion actif					
Total actif		120 810		120 810	147 137

Bilan passif

<i>En €</i>		2021 Net	2020 Net
Capitaux propres	Note 12	96 864	84 637
Autres fonds propres			
Provisions			
Dettes financières	Note 13		19 127
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			
Dettes fournisseurs	Note 13	9 492	9 492
Dettes fiscales et sociales	Note 13	7 835	27 263
Dettes sur immobilisations	Note 13		
Autres dettes	Note 13	6 619	6 619
Produits constatés d'avance			
Dettes		23 946	62 501
Ecarts de conversion passif			
Total passif		120 810	147 137

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

GARONA 3600

NOTE 1. Informations générales et faits caractéristiques

1.1 Informations générales**Forme juridique et régime d'imposition**

La société constituée sous forme de SAS et est soumise à l'impôt sur les sociétés.

Description activité

La société exerce une activité de location-gérance de son fonds de commerce à DCF.

Durée exercice

Ces comptes sociaux ont été établis pour l'exercice de 15 mois clos au 31/12/2021.

1.2 Faits caractéristiques

L'exercice 2021 a été marqué par un contexte lié à la propagation du coronavirus (covid-19). Cette pandémie a conduit le Gouvernement français à décréter un certain nombre de mesures pour la contenir.

Du fait de son activité de location-gérance, la situation financière, le patrimoine et les résultats de la société n'ont pas été impactés de manière significative.

L'associée unique (Distribution Casino France) a décidé, lors de l'assemblée générale du 23/10/2020, de transférer le siège social de la société Garona de Mont-de-Lans à Saint-Etienne.

Elle a également décidé de modifier la date de clôture de l'exercice qui sera dorénavant le 31/12 de chaque année. L'exercice en cours qui a débuté le 01/10/2020 sera clôturé le 31/12/2021. Il aura donc une durée exceptionnelle de 15 mois.

NOTE 2. Règles et méthodes comptables

Les comptes annuels au 31/12/2021 sont établis suivant les prescriptions du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général modifié par ses règlements subséquents dont le règlement ANC 2018-01 du 20 avril 2018.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La préparation des états financiers individuels requiert, de la part de la Direction, l'utilisation de jugements, d'estimations et d'hypothèses susceptibles d'avoir une incidence sur les montants d'actifs, passifs, produits et charges figurant dans les comptes, ainsi que sur les informations données dans certaines notes de l'annexe. Les hypothèses ayant par nature un caractère incertain, les réalisations pourront s'écarter des estimations.

La société revoit régulièrement ses estimations et appréciations de manière à prendre en compte l'expérience passée et à intégrer les facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

La Direction a notamment exercé son jugement pour l'appréciation :

- de l'évaluation des immobilisations incorporelles et corporelles,
- de l'évaluation des titres de participations et autres immobilisations financières,
- de l'évaluation des créances clients,

NOTE 3. Chiffres d'affaires

Principes comptables

Le chiffre d'affaires est reconnu à la date de réalisation de la prestation.

NOTE 4. Autres postes du résultat d'exploitation

Les autres charges d'exploitation sont composées de frais bancaires et d'un excédent de CFE en attente de remboursement.

NOTE 5. Résultat financier

Les charges financières nettes sont composées d'intérêts bancaires.

<i>En €</i>	2021	2020
Produits des comptes courants sur sociétés apparentées		
Charges des comptes courants sur sociétés apparentées		
Autres charges d'intérêts	-266	
Autres produits d'intérêts		
Dotations nettes des reprises sur titres		
TOTAL	-266	0

NOTE 6. Résultat exceptionnel

Principes comptables

Cette rubrique enregistre les effets de deux types d'éléments :

- les éléments qui par nature ne rentrent pas dans l'appréciation de la performance opérationnelle courante de la société tels que les cessions d'actifs non courants et les pertes de valeur d'actifs non courants ;
- les éléments majeurs intervenus pendant la période comptable qui sont de nature à fausser la lecture de la performance de l'activité récurrente de l'entreprise. Il s'agit de produits et charges en nombre limité, inhabituels, anormaux ou peu fréquents et de montants significatifs, comme par exemple les coûts de restructuration (y compris les coûts de réorganisation et de changement de concept) et les provisions et charges pour litiges et risques.

Les postes significatifs du résultat exceptionnel sont :

En €	2021	2020
Résultats de cessions d'immobilisations		
Autres produits et charges exceptionnels sur opérations de gestion		85 365
Dépréciations des immobilisations corporelles nettes des reprises		
Amortissements dérogatoires nets des reprises		
Provisions pour litiges nettes des reprises		
Provisions pour risques et charges (1)		
TOTAL	0	85 365

(1) Cf. détail figurant à la note 16

NOTE 7. Impôt sur les bénéfices

7.1 Répartition de l'impôt

La répartition de l'impôt suivant la nature des résultats est la suivante :

En €	Résultat d'exploitation	Résultat financier	Résultat exceptionnel	Participation	TOTAL
Montants avant impôts	17 249	-266	0	0	16 982
Charges d'impôts	-4 571	71			-4 500
Crédits d'impôts					0
Montant net	12 678	-195	0	0	12 482

Certaines petites sociétés non intégrées peuvent être concernées par une imposition au taux normal de 26,5 % si leur CA HT ne dépasse pas 250 millions € HT.

NOTE 8. Immobilisations incorporelles et corporelles

Principes comptables****Coût d'entrée des immobilisations incorporelles et corporelles***

Les immobilisations incorporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition, de production ou d'apport.

Elles sont principalement composées d'immobilisations en cours.

****Durée d'amortissement des immobilisations incorporelles et corporelles***

Les amortissements pour dépréciations des actifs corporels sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation estimée du bien.

Les durées d'amortissements retenues pour les principaux postes d'immobilisations corporelles sont les suivantes :

Nature des immobilisations	Durée
Installations électriques et installations frigorifiques	15 ans
Matériels et outillages	5 à 15 ans
Matériels de transport	4 ans
Matériels et mobiliers de bureau	10 ans
Matériels informatiques	5 ans
Agencements, aménagements, installations diverses (matériels)	10 à 20 ans

La différence entre l'amortissement linéaire et l'amortissement retenu fiscalement (mode dégressif ou durée fiscale moindre) est comptabilisée en provision pour amortissement dérogatoire.

8.1 Etat des valeurs brutes des immobilisations incorporelles et corporelles

En €	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Fonds commerciaux					
Droits au bail					
Autres immobilisations incorporelles					
Total immobilisations incorporelles	0	0	0	0	0
Terrains	0				0
Constructions	0				0
Autres immobilisations corporelles	36 988				36 988
Total immobilisations corporelles	36 988	0	0	0	36 988
TOTAL	36 988	0	0	0	36 988

8.2 Etat des amortissements des immobilisations incorporelles et corporelles

En €	Montant en début d'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Montant en fin d'exercice
Amortissements des immob. incorporelles	0				0
Amortissements des immob. corporelles	0				0
TOTAL	0	0	0	0	0

NOTE 9. Immobilisations financières**Principes comptables****** Coût d'entrée des immobilisations financières***

Les titres de participation figurent au bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais d'acquisition ou à leur valeur d'apport.

Les frais d'acquisition font l'objet d'amortissements dérogatoires sur 5 ans.

Etat des valeurs brutes des immobilisations financières

En €	Valeur brute au début de l'exercice	Augmentation	Diminution	Autres (fusions, apports...)	Valeur brute en fin d'exercice
Participations et autres titres (1)	0				0
Prêts et autres immobilisations fin.	4 136				4 136
TOTAL	4 136	0	0	0	4 136

(1) Pour plus de précisions, se reporter au tableau des filiales en fin d'annexe.

NOTE 10. Créances

Principes comptables

* Créances

Les créances sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Les créances sont éventuellement dépréciées pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles sont susceptibles de donner lieu.

La provision est calculée selon une matrice utilisant des pourcentages de dépréciation de la créance en fonction de son retard de paiement.

La dépréciation est individualisée par client et le cas échéant ajustée en vue de tenir compte de certains facteurs prévisionnels portant notamment sur la situation du client, des garanties apportées ou de l'environnement économique.

* Groupes et associés

Les sociétés du groupe Casino utilisent des comptes courants appelés comptes « sociétés apparentées », permettant d'enregistrer deux types de flux :

- des flux de financement entre CASINO FINANCE (centrale de financement des entités françaises du groupe Casino) et les filiales,
- des flux de règlements de relations commerciales (marchandises, loyers...) entre les différentes sociétés du groupe Casino.

Décomposition et échéances des créances

En €	2021	2020
Clients (1)	18 480	
Dépréciations		
VALEURS NETTES	18 480	
Créances fiscales et sociales (1)	1 618	1 582
Dépréciations		
VALEURS NETTES	1 618	1 582
Groupes et associés (1)		
Dépréciations		
VALEURS NETTES		
Autres actifs circulants (1)		100 000
Dépréciations		
VALEURS NETTES		100 000
TOTAL	20 098	101 582

(1) Le total des valeurs brutes de l'actif circulant se répartit pour 20 098 € à un an au plus et pour 0 € à plus d'un an.

Les produits à recevoir compris dans les créances sont composés des opérations ci-dessous :

créances clients et comptes rattachés pour 18 480 €.

NOTE 11. Disponibilités

Principes comptables

Les disponibilités sont composées des soldes bancaires.

NOTE 12. Capitaux propres**12.1 Variation des capitaux propres**

<i>En € ou K€ ou M€</i>	Ouverture	Variation	Affectation des résultats	Distribution de dividendes	Clôture
Capital	20 000				20 000
Primes	0				0
Ecart de réévaluation	0				0
Réserve légale	0				0
Autres réserves	0				0
Report à nouveau	-21 412		86 048		64 637
Résultat de l'exercice	86 048	12 227	-86 048		12 227
Subventions d'investissement	0				0
Provisions réglementées	0				0
TOTAL	84 637	12 227	0	0	96 864

Conformément à l'assemblée générale ordinaire annuelle, les bénéfices de l'année précédente ont été imputés en report à nouveau.

12.2 Composition du capital social

Le capital social est composé de 2 000 actions au nominal de 10 € et détenu à 100% par l'actionnaire principal Distribution Casino France.

NOTE 13. Dettes**Principes comptables**

Les dettes sont comptabilisées à leur valeur nominale.

Décomposition et échéances des dettes

<i>En € ou K€ ou M€</i>	Montants bruts en fin de l'exercice	< 1 an	> 1 an < 5 ans	> 5 ans	Montants bruts en début d'exercice
Emprunts obligataires	0	0	0	0	0
Emprunts et concours bancaires	0	0	0	0	0
Dettes financières diverses	0	0	0	0	0
	0	0	0	0	0
Fournisseurs	9 492	9 492	0	0	0
Dettes fiscales et sociales	7 835	7 835	0	0	0
Dettes sur immobilisations	0	0	0	0	0
Groupes et associés	6 619	6 619	0	0	0
Autres dettes	0	0	0	0	0
	23 946	23 946	0	0	0
TOTAL	23 946	23 946	0	0	0

Les charges à payer comprises dans les dettes sont composées des opérations ci-dessous :

dettes fournisseurs et comptes rattachés pour 4 800 €.

NOTE 14. Opérations avec les parties liées

Conformément au PCG (art. 833-16), les informations sur les transactions conclues par la société avec les filiales qu'elle détient en totalité ou en quasi-totalité ou entre sociétés sœurs détenues en totalité ou en quasi-totalité par une même société-mère ne sont pas mentionnées.

Il n'existe aucune convention avec les parties liées au sens de l'article R. 123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui ne sont pas des conditions normales de marché.

NOTE 15. Autres informations

15.1 Rémunération des organes de direction

Les membres des organes de direction et d'administration ne perçoivent aucune rémunération directe de la société GARONA 3600.

NOTE 16. Evènements postérieurs à la clôture

Aucun évènement n'est intervenu depuis le 1er janvier de l'année suivant la clôture.

GARONA 3600

Société par actions simplifiée au capital de 20 000 €
Siège social : 1, Cours Antoine Guichard 42000 Saint-Etienne
833 337 132 RCS SAINT-ETIENNE
ci-après la « Société »

PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE DU 09 MARS 2023

L'an deux mille vingt-trois, le neuf mars à seize heures

La société **DISTRIBUTION CASINO FRANCE**, société par actions simplifiée au capital de 106 801 329 € ayant son siège social au 1, cours Antoine Guichard à Saint-Etienne (42000), immatriculée sous le numéro 428 268 023 auprès du Registre du Commerce et des Sociétés de Saint-Etienne, représentée par Delphine SULIE dûment habilitée aux termes d'un pouvoir en date du 23 mai 2019.

Associé unique de la Société,

Ayant préalablement rappelé :

- Qu'il a été constaté sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021, une erreur comptable modifiant le résultat net de la société qui s'élève après rectification à la somme de 12 227,28 euros ;
- Que cette erreur a donné lieu à la rectification des comptes ainsi qu'à un nouveau dépôt de la liasse fiscale relative à l'exercice clos le 31 décembre 2021 auprès de l'administration fiscale ;
- Que le Procès-verbal en date du 30 juin 2022 portant sur l'affectation du résultat des comptes clos le 31 décembre 2021 mentionnait un résultat net comptable de 12 482,02 euros affecté en totalité au poste report à nouveau, portant ainsi ce dernier à la somme de 77 118,83 euros ;
- Que le résultat net comptable ayant été corrigé, il convient pour l'Associé Unique aux termes des présentes, de procéder à un dépôt rectificatif des comptes clos au 31 décembre 2021 ainsi que de l'affectation du résultat dudit exercice, et en conséquence ;

A pris les décisions portant sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR :

- Approbation des comptes annuels rectifiés de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Affectation du résultat corrigé de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ;
- Pouvoir en vue des formalités.

PREMIERE DECISION

L'associé unique, après avoir pris connaissance de la rectification des comptes clos le 31 décembre 2021 décide d'approuver les comptes sociaux annuels corrigés faisant ressortir un bénéfice de 12 227,28 €.

Il approuve également les opérations traduites dans ces comptes.

L'associé unique prend acte que les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021 ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal.

Décision adoptée par l'associé unique

DEUXIEME DECISION

Affectation du résultat

L'associé unique, connaissance prise du résultat corrigé de l'exercice clos le 31 décembre 2021 décide d'affecter ce bénéfice s'élevant à 12 227,28 euros, en totalité, au compte « Report à nouveau » qui après affectation, présentera un solde créditeur de 76 864.09 euros.

Rappel des dividendes distribués

L'associé unique prend acte qu'il n'a pas été distribué de dividendes au titre des trois derniers exercices.

Décision adoptée par l'associé unique

TROISIEME DECISION

L'associé unique délègue tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales relatives au dépôt rectificatif des comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

Décision adoptée par l'associé unique

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par l'Associé Unique.

L'associé Unique
DISTRIBUTION CASINO FRANCE
Représentée par Mme Delphine SULJE

